LES ESSARTS-LE-ROI

MAGAZINE // N°4 AVRIL 2015

Questionnaire d'Analyse des Besoins Sociaux
(à remplir et à retourner)

p.10

2015 Budget primitif

P.12
Une journée chez...
Une activité au rythme des saisons

P.13
Jeunesse
Cantine scolaire

P.19
Embellissement de la ville
Conseils de jardinage !

www.essarts-le-roi.org

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 01 30 46 48 84

- **Horaires d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30. Jeudi : 8h30 à 11h45. Samedi : 9h à 12h.
- **Secrétariat du maire** 01 30 46 48 93
- **Service urbanisme** 01 30 46 48 91 lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45
- **Centre Technique Municipal :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Rue de l'Yvette - 01 30 46 48 89 *N° d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture de la Mairie) : 06 07 02 32 50*

ACCUEIL DE LOISIRS : 01 30 41 61 79

BIBLIOTHÈQUE : 01 30 46 48 88

POMPIERS : 18
SAMU URGENCES MÉDICALES : 15

SERVICE RÉGLEMENTATION DE LA MAIRIE **:** 01 30 88 60 25
reglementation-securite@essarts-le-roi.org

POLICE : Gendarmerie 17
URGENCES (avec portable) **:** 112
PHARMACIES DE GARDE :
www.essarts-le-roi.org
ACCUEIL SANS ABRI : 115

CAF : 40 rue Sadi Carnot - Rambouillet - Tel : 0 810 25 78 10
Adresse postale : 1 rue de la Fontaine 78 201 Mantes la Jolie Cedex
CPAM :
Bureau d'accueil : 92 rue d'Angivillier 78 120 Rambouillet - Tel : 3646
Adresse postale pour les envois :
CPAM DES YVELINES :
78085 Yvelines Cedex 09
SICTOM : Enlèvement encombrants 0 800 49 50 61
Demande de bacs - 0 800 49 50 61

PERMANENCES À LA VILLA ROMAINE
1 rue de l'Atrium

- **Emploi** 01 30 41 58 87
- **Protection maternelle infantile :** mardi matin - Béatrice Rivière (sans rendez-vous 01 30 41 67 20)
- **Assistantes sociales :** mercredi Mesdames Roblin et Pierre (sur rendez-vous 01 34 83 69 00)
- **Permanence juridique :** un samedi par mois. Rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 46 49 51
- **Médiation familiale avec l'association Alternative :** Permanences 1 samedi et 1 lundi par mois - Rendez-vous au : 01 30 74 49 34 ou 06 70 91 01 74

L'ÉDITORIAL DU MAIRE P.3

ACTUALITÉS P.4

> Cérémonies patriotiques
> Sécurité des biens et des personnes
> Activités des seniors : faites-vous connaître !
> Le certificat d'urbanisme
> Concours photo
> Plan Vigipirate
> Recrutement sapeurs-pompiers volontaires
> Service Réglementation-sécurité de la Mairie
> L'association Accueil Irak Essarts

VIE ÉCONOMIQUE P.7

> Achetez Essartois !
> Un commerce d'alimentation générale à Mauregard

RETOUR EN IMAGES P.8

2015 UN BUDGET VÉRITÉ P.10

> Dans la droite ligne de la politique exposée lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 29 janvier, le « Budget Primitif » a été voté lors du Conseil Municipal du 19 mars.

UNE JOURNÉE CHEZ P.12

> Une activité au rytme des saisons.

JEUNESSE P.13

> Cantine scolaire : l'équilibre dans les assiettes de nos enfants ?

JEUNES P.14

> Espace Jeunes
> Des vacances de février sous les projecteurs.

SPORT P.15

> AGSE Volley
> La section AGSE Cyclo s'ouvre vers d'autres pratiques
> L'AGSE Basket !
> Rando VTT l'Essartaise
> Les arts martiaux
> La nuit des Arts martiaux
> Il n'est jamais trop tard pour entretenir son Capital Santé!
> Kourozessarts

CULTURE P.17

> Café Parents
> Café gourmand
> Spectacle, chants et musique
> Contes au Pays des Loups

ASSOCIATIONS P.18

> Bibliothèque Sonore de Rambouillet et Sud-Yvelines
> Jumelage
> Association « Familles en lien »
> I2A
> Bâtir son arbre généalogique !
> Art et Culture en Yvelines

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE P.19

> Conseils de jardinage ! Le printemps est là !

HISTOIRE LOCALE P.20

> Église Saint-Corneille et Saint-Cyprien

INFORMATIONS UTILES P.21

> Logement social : conditions d'attribution aux Essarts-le-Roi
> Scolaire
> Inscriptions scolaires
> La collecte des déchets verts
> Ouverture des inscriptions pour le vide-grenier du 13 septembre
> Le parcours de citoyenneté

AGENDA / ÉVÈNEMENTS P.24

Nota bene : le prochain magazine paraîtra mi-juin. Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement **avant le 4 mai 2015**, par mail **communication@essarts-le-roi.org**

Crédit photo : Elise Darjo

L'éditorial **du Maire**

Mes chers concitoyens,

Depuis le premier jour de cette mandature, je n'ai cessé de rappeler à quel point la situation financière de la commune laissée par l'équipe sortante était préoccupante.

La préparation du budget 2015, qui a été présenté au Conseil municipal du 19 mars, le confirme en tous points. L'exercice a été particulièrement difficile, tant les marges de manœuvre étaient réduites. À elle seule, la charge du remboursement de la dette considérable trouvée à notre arrivée dépasse les capacités d'autofinancement de la commune. Cette situation déjà insoutenable en soi est aggravée par l'accumulation des différentes mesures gouvernementales de « réduction des dépenses publiques et de redressement des comptes de l'État »…

Une posture gouvernementale en trompe l'œil, puisqu'elle consiste à reporter sur les collectivités territoriales, au premier rang desquelles les communes, la responsabilité de générer les ressources de remplacement pour leur permettre de faire face à leurs missions de service public. On s'en doute, c'est bien le citoyen, à la fin, qui en fait les frais, soit parce qu'on lui retire des services, soit parce qu'on accroît sa contribution fiscale.

Aussi, je puis vous assurer que dans ce contexte, le budget 2015 que nous avons soumis à l'approbation du Conseil municipal est un budget agressif, responsable, et déterminé.

Agressif, parce que, aux dires même de tous les services communaux, ce budget est le plus contraint que la commune des Essarts-le-Roi n'ait jamais eu à supporter. Toutes les pistes de réduction des dépenses ont été mobilisées, sans concession. Nous sommes parfaitement conscients que nous demandons à chaque service communal une vigilance budgétaire sans précédent. Chacun des adjoints en charge de son propre secteur sera attentif à accompagner au plus près les services dans leurs efforts quotidiens de maîtrise de la dépense publique et sera à même de détecter les situations d'urgence inévitables qui réclameront des mesures exceptionnelles pour préserver au mieux la bonne continuité du service public. Je rappelle à tous, agents comme citoyens, que notre équipe municipale a montré l'exemple en s'appliquant à elle-même, dès le premier jour, une réduction de plus de 10 % des indemnités d'élus, et qu'elle s'implique personnellement dans l'organisation des différents temps forts de la commune pour permettre une diminution drastique de tous les coûts indirects liés à ces événements.

Responsable, parce que ce budget préserve les dotations financières consacrées à l'aide sociale et aux associations. Responsable, parce qu'en dépit de l'impopularité que cela représente, le budget 2015 prévoit une revalorisation des taux d'imposition locale indispensable à son équilibre à long terme et au maintien des services à la population. Responsable, parce que ce budget intègre une dynamique soutenue de désendettement, seule condition pour permettre à la commune de retrouver à terme des marges de manœuvre. Même si elle s'en rapproche désormais, l'imposition locale aux Essarts-le-Roi reste encore inférieure à la moyenne des communes de même strate du département.

Déterminé, parce que ce budget ne sacrifie ni le programme consacré à la préservation du cadre de vie et à l'entretien de la ville, ni le démarrage des deux chantiers prioritaires que sont la modernisation du service d'accueil des citoyens à la Mairie pour l'ensemble de leurs démarches administratives, et la réhabilitation et la modernisation du pôle scolaire et périscolaire de la Romanie.

Les choix délibérés auxquels nous avons procédé pour faire face aux contraintes budgétaires dont nous avons hérité, ont été guidés par le souci de ne pas compromettre la capacité de projets de la génération qui nous suit, afin qu'elle puisse elle-aussi décider de son propre avenir.

Je voudrais d'ailleurs, à ce propos, saluer les talents de nos jeunes Essartois. Pendant les dernières vacances scolaires, le groupe de l'Espace Jeunes a travaillé à la réalisation de courts-métrages, scénario, décor, prise de vue et de son, montage… Quatre films pleins d'humour, de suspense, un regard sur la vie, sur eux-mêmes, un projet d'équipe très réussi.
Vous pourrez également remarquer la photo qui illustre cet éditorial, réalisée par une jeune Essartoise talentueuse, élève à l'école de Condé (École d'arts appliqués et de photographies).

Il est indispensable que notre ville reste toujours attentive à l'accompagnement des jeunes talents, car sur eux repose la qualité de son avenir.

Bien à vous
Raymond Pommet

Bulletin des Essarts-le-Roi - N°4 - Avril 2015

Directeur de la publication : Raymond Pommet
Chargée de l'information : Marie-Françoise Benteyn
Crédits Photos : Istockphoto, service communication, associations, écoles
Rédaction : Chrystel Delin
Conception graphique : Agence Goodby*
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : à la date de parution

PEFC 10-31-1240

Suivez-nous sur Facebook.

Dates des conseils municipaux :

- Jeudi 28 mai, à 20 h 45
- Jeudi 25 juin, à 20 h 45

En Salle des Mariages

Invitations

Cérémonies patriotiques

Journée Nationale du Souvenir des Victimes de la Déportation : dimanche 26 avril 2015 à 10 h 45, au Monument aux Morts.

La Journée Nationale du Souvenir des Victimes de la Déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

La Journée Nationale du Souvenir des Victimes de la Déportation se déroule chaque année le dernier dimanche d'avril. Cette date a été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps, et parce qu'elle ne se confondait avec aucune autre célébration nationale ou religieuse existante.

Pour le 70ème anniversaire de la libération des camps de concentration, il nous a paru opportun de rendre hommage à un Essartois qui a résidé dans la commune de 1940 à 1998. Il a connu la déportation et les camps d'internement : Neuengamme, Kiel, Hanovre-Misbourg, Hanovre-Stôcken et de Bergen Belsen d'où il sera libéré le 15 avril 1945 par les troupes alliées.

Lucien Frey né le 20 octobre 1910 en Lorraine a grandi dans l'ambiance des souvenirs militaires de son père, qui avait servi pendant 15 ans à la Légion Étrangère, et des dures réalités de la guerre de 1914. En 1928, dès ses 18 ans, il s'engage au 171ème RI stationné en Allemagne. En moins d'un an, il est nommé sergent et suit les cours préparatoires de Saint-Maixent.

En 1930, la France évacue la Rhénanie, son régiment d'infanterie rejoint Besançon. Hélas, son état de santé se détériore, et il se voit présenté devant une commission qui décide de le verser dans le service auxiliaire. Il maîtrise la langue allemande et rencontre alors un officier du service de renseignements qui l'emploie pendant 2 ans à Vienne puis rejoint la Maison mère à Paris, section allemande.

Cérémonie aux Invalides pour la remise de la décoration de la légion d'honneur de Lucien Frey.

Il y traitera des renseignements de la plus haute importance sur l'effort de préparation à la guerre de l'Allemagne, grâce aux agents dont il a la charge et qui ont été infiltrés à l'état major de la Wehrmacht. Les années passent, la tension politique augmente entre l'Allemagne et ses voisins.

C'est alors l'annexion de l'Autriche et l'invasion des Sudètes. En 1939, l'Allemagne occupe tout le territoire tchécoslovaque, elle conclut un pacte avec la Russie soviétique qui comporte un partage de la Pologne. Hitler invente un casus belli, pénètre en Pologne et c'est la guerre…

Le service de renseignements travaille jours et nuits. Sur le front, c'est la drôle de guerre jusqu'au 10 mai 1940.

« Les sentiments qui m'ont sauvé la vie furent : la foi constante en la victoire, la volonté inébranlable de survivre et l'assurance de retrouver les miens ».
A écrit Lucien Frey.

Le 10 juin, le service de renseignements se replie et Lucien Frey se trouve à Agen-Bon-Encontre, lorsque l'armistice est demandé. Ce service restera en zone sud sous une appellation déguisée, il y conduira ses activités renforcées après l'occupation de la zone sud et la fusion avec le bureau central de renseignements et d'actions de Londres (organe des forces françaises du Général de Gaulle). C'est ainsi que le lieutenant Lucien Frey reviendra à Paris continuer son activité d'officier de renseignements sous la couverture d'un emploi administratif à l'ancien ministère de la guerre. Mais la gestapo recherche M.Fleury (son pseudonyme) et le 27 avril 1944, c'est l'interrogatoire et le déferrement à la prison de Fresnes.

Le 17 juillet, un convoi de 2000 détenus quitte Compiègne emmenant le Lieutenant Frey vers la déportation et les camps d'internement.

Chaque année, Lucien Frey déposait une gerbe à la mémoire des déportés, depuis son décès son fils a pris la relève.

Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945
Vendredi 8 Mai 2015 à 17h00

Le programme de la cérémonie se déroulera de la façon suivante :
- **16h45 :** rassemblement dans la cour de la Mairie, 18 rue du 11 Novembre 1918.
- **17h00 :** dépôt de gerbes au Monument aux Morts.
- **17h45 :** vin d'honneur à la Salle Polyvalente.
- **19h :** dîner offert par la Municipalité aux anciens combattants (sur invitation).

Sécurité des biens et des personnes

ENTRÉE LIBRE

INVITATION

La municipalité vous invite à une réunion le vendredi 5 juin à 20h00 dans la salle polyvalente,

animée par le Commandant Stéphan RIGAL et le Capitaine Katia LANDAIS du Commissariat de Rambouillet.

Sur le thème de la sécurité des biens et des personnes.
Cette réunion sera l'occasion d'échanges. Venez nombreux !

Activités des seniors : faites-vous connaître !

Pour pouvoir participer aux activités séniors du C.C.A.S, faites-vous connaitre dès vos 65 ans en présentant en Mairie une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

DATES DES PROCHAINES ACTIVITÉS :

- **20 mai :** après-midi karaoké. Entrée libre.
- **21 mai :** sortie des aînés à Evreux (déjeuner, visite d'un jardin exceptionnel, balade à bord des trains d'autrefois).
- **23 mai :** sortie à la bergerie nationale.
- **Juillet :** une journée de solidarité.
- **2 sorties hebdomadaires au marché** (le mardi et vendredi) avec le mini-bus du C.C.A.S.
- Sorties à la biscuiterie, cinéma...
- **1 fois par mois** navette vers le cimetière.

Les nouveaux habitants de plus de 65 ans sont invités également à se faire inscrire.

Contactez Annette au 01 30 46 49 50 ou ccas-loisirs@essarts-le-roi.org

Zoom sur l'urbanisme

Le certificat d'urbanisme

Le certificat d'urbanisme (CU) est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Leur délivrance n'est pas obligatoire mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant tout achat d'un bien immobilier.

Il existe deux types de CU :

LE CU D'INFORMATION RENSEIGNE SUR :

- Les règles d'urbanisme applicables à un terrain
- Les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...)
- La liste des taxes et participation d'urbanisme

LE CU OPÉRATIONNEL :

Il indique en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut-être utilisé pour la réalisation de votre projet et l'état des équipements publics existants ou prévus qui desserviront le terrain.

Pour en savoir plus :
http://vos droits.service-publics.fr/particuliers/F1633.xhtml

Votre nouveau Conseil Départemental

Résultats du 2nd tour.

Binômes de candidats	Mme Christine BOUTIN M. Georges BENIZE	Mme Agnès DE LACOSTE M. Boris ROBERT
Nuances	DVD	FN
Voix	15 518	7 556
% Inscrits	27,49	13,38
% Exprimés	67,25	32,75
Élus	Oui	Non

Le Président sortant, Pierre Bédier, a largement été réélu à la tête du Département, jeudi 2 avril à Versailles. Il présidera la nouvelle Assemblée Départementale pour les six prochaines années.
Pour en savoir + sur les compétences du Conseil Départemental : http://bit.ly/1DXh0h7

Concours photos

PARTICIPEZ

Avec la municipalité

Votre ville et la nature.

Observez, admirez et partagez vos émotions autour de « la nature aux Essarts-le-Roi ».

Le concours débute le 26 avril pour se terminer le 5 septembre 2015.
Un jury d'amateurs et de professionnels de la photo sélectionnera les clichés qui seront exposés à l'accueil de la Mairie. Les 2 plus beaux seront récompensés.

Le formulaire et le règlement sont disponibles à l'accueil de la mairie et téléchargeables sur le site de la ville : **www.essarts-le-roi.org/actualités**

Le Prix du Public
À partir du 7 septembre 2015, les Essartois sont invités à voter pour leur photographie préférée en likant sur Facebook!

Plan Vigipirate

- Signaler tout objet présentant un caractère insolite et dont le propriétaire n'a pas pu être identifié.
- Signaler les agissements ou comportements manifestement anormaux.
- Eviter toute accumulation d'objets sur la voie publique, à l'intérieur ou à proximité des bâtiments.
- Respecter scrupuleusement les règles de stationnement sur la voie publique et signaler tout stationnement anormal.
- L'accès aux équipements publics sera interdit à toute personne refusant de satisfaire aux exigences de sécurité.

Recrutement des sapeurs-pompiers volontaires

Citoyen des Essarts-le-Roi, vous êtes le premier maillon des secours quand vous êtes le témoin d'un malaise, d'un accident, d'un départ de feu et que vous alertez les sapeurs-pompiers.

Vous souhaitez vous rendre utile pour la protection de la population, pourquoi ne pas découvrir ce qui se passe après l'appel au 18 et devenir sapeur-pompier volontaire au sein de votre commune.

Après formation d'un savoir-être et d'un savoir-faire unique, vous rejoindrez près de 4 000 personnes, qui œuvrent au quotidien et assurent près de 100 000 interventions annuelles dans le département.

Renseignements auprès du
Lieutenant Christophe SCHMITT
au 01 30 46 95 20

DÉMÉNAGEMENT

Service Réglementation-sécurité de la Mairie

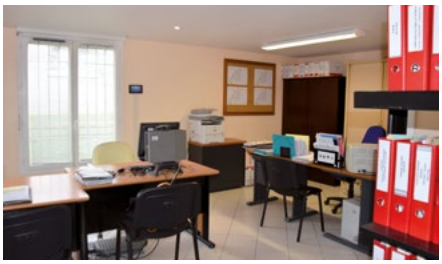

Le Service Réglementation-sécurité a désormais de nouveaux locaux.

Pour mieux répondre aux besoins de la population, il est installé en centre-bourg et reçoit, du lundi au vendredi (excepté le jeudi après-midi), sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Tel. : **01 30 88 60 25**
Reglementation-securite@essarts-le-roi.org

Ce Service municipal se compose :
- d'une responsable
- de deux agents ASVP, assermentés, qui assurent également d'autres missions au sein de la collectivité.

Domaines d'intervention : faire respecter la réglementation du stationnement des véhicules, garant du partage du domaine public, stationnement des véhicules, lutte contre le bruit, respect des Codes de l'Environnement et de l'Urbanisme, capture et mise en fourrière des animaux errants, contraventions aux dispositions des règlements sanitaires, actions de prévention aux abords des écoles, sécurité des Établissements Recevant du Public, mise en place et suivi du Plan Communal de Sauvegarde et des plans Vigipirate, réalisation de la cartographie des risques communaux…
Pour mener ces actions, le Service Réglementation-sécurité travaille en lien direct avec la Direction Générale des Services, la Police Nationale et les Services de l'État.

QUAND FAUT-IL APPELER
LE 17 OU LE 112 ?
En cas d'accident sur la voie publique, de troubles à l'ordre public, d'agressions, de nuisances sonores, de vols, de dégradations de bien public ou privé, de cambriolages, de suspicions, de tentatives de suicide, de comportements en contradiction avec les recommandations inhérentes au Plan Vigipirate...
Il est conseillé d'indiquer lors de l'appel tous les éléments possibles : descriptions et signes particuliers des individus, relevés de plaques d'immatriculation et types des véhicules, directions prise par les agresseurs ou les voleurs, etc.
L'appel vers le 17 est gratuit depuis un téléphone fixe ou une cabine téléphonique. À partir de téléphones mobiles appeler le 112 (appel gratuit).

L'association Accueil Irak Essarts

Le stand de l'association, lors du vide-grenier de septembre 2014.

Des d'habitants des Essarts-le-Roi et des villages environnants se sont mobilisés pour accueillir une famille de réfugiés Irakiens.

Face au désastre qui sévit là-bas, une Association a été créée en décembre 2014 qui a pour but d' « *Apporter dans notre village aide matérielle et soutien à des personnes appartenant à des minorités persécutées venues d'Irak…* ».

Soyons nombreux pour les entourer, créer un cercle de relations amicales, leur trouver un logement, un travail, les aider à apprendre le français, les soutenir financièrement. Seriez-vous de la partie pour relever ce défi et participer à un geste humanitaire sur une durée de 1 ou 2 ans ou pour un don ponctuel ?

Le Bureau, Françoise Andrieux, Marie Line Morain, Claude Roussel

http://accueilirakessarts.free.fr/index.htm
Courriel : **accueil-irak-essarts@laposte.net**

Dans chaque magazine, nous vous présenterons des commerçants ou des artisans installés dans notre commune.

Achetez Essartois !

Qui n'a pas été surpris par la pluie lors d'une balade à vélo, trempé jusqu'au os même avec un poncho ou autres combinaisons imperméables ? **Arnaud Sarfati** a la solution pour prendre du plaisir à rouler sous la pluie.

Il est l'inventeur du Roofbi, une protection intégrale pour les cyclistes. Une sorte de bulle qui protège efficacement de la pluie, de la neige et qui se déforme sous le vent.

Pratique et confortable

La bulle se trouve dans un petit sac de 50 cm de diamètre, se déplie à la façon des tentes pop-up. Les armatures se clipent sur le devant et à l'arrière du vélo très rapidement. En 3 minutes, sans outils, l'accessoire est monté sur tous les vélos (même électriques).

La structure transparente en PVC pèse 2,5 kg. Elle est longue de 1,50 m, haute de 1,10 m et large de 80 cm. Elle est capable de protéger un enfant installé sur le siège bébé du vélo.

D'où vient cette idée ingénieuse ?

Arnaud n'en est pas à son premier coup d'essai. Il a développé les transports écologiques en créant en 2003 aux Essarts-le-Roi le site de covoiturage 123envoiture.com. Après la vente de son entreprise, il a voulu développer un moyen de locomotion alternatif à la voiture.

Le vélo, c'est son truc !

Cette idée, il l'a « ruminée » depuis sa traversée de la France en vélo à l'âge de 15 ans. La pluie l'a plus d'une fois surpris. Tente, vêtements trempés, ça l'a marqué ! Alors, il s'est juré que lorsqu'il serait « grand » il trouverait une invention lumineuse pour être au sec… et c'est chose faite ! En 2012, Arnaud a créé le premier prototype. Il s'est appuyé sur les conseils et le savoir-faire d'un ex maître-voilier de la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. Deux ans après, il le commercialise en France puis à l'étranger (Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Canada). Testé aux Pays-Bas (le pays du vélo) par grand vent et par grande pluie, il a séduit les hollandais. Depuis, il fait des envieux, son produit, copié n'est jamais égalé. « Mes concurrents ne ferment pas la bulle, quand il pleut, vente, et bien… vous êtes trempés »

Des améliorations à venir

« La prochaine version sera encore plus légère. Le temps de montage réduit à une 1 minute. La « bulle » aura de plus grandes bandes réfléchissantes, des éclairages en led et des couleurs plus tendance » promet-il. Avec cette invention, j'espère que les Essartois seront « accro » au vélo, c'est un formidable moyen de locomotion dans notre belle région.

www.roofbi.com

Le nouveau locataire, Mohamed, nous y accueille avec le sourire.

Un commerce d'alimentation générale à Mauregard

Depuis début février, dans un local commercial de 80 m², situé en face de l'entrée du Complexe Culturel et Sportif, s'est ouvert un commerce d'alimentation générale.

Poussez la porte, vous découvrirez, à des prix abordables, des produits d'hygiène, d'alimentation, un rayon crémerie, des surgelés, des aliments pour chiens et chats, quelques denrées fraîches comme des fruits et des légumes, des bonbons, des gâteaux, des boissons réfrigérées…

LE PLUS : du **pain frais** (des boulangeries Essartoises) **livré deux fois par jour**.

Mohamed a eu un véritable coup de coeur pour le quartier. Il apprécie avant tout la chaleur humaine de ses clients. Essartois depuis de nombreuses années, il aime la qualité de vie de sa ville. Après avoir eu une carrière professionnelle au rayon bricolage d'une grande surface, il a préféré la complicité avec les clients en remplaçant parfois son frère dans la supérette du centre-ville.

À son tour, il va à la rencontre des Essartois pour le plaisir de tous. Son magasin est un véritable lieu de vie où chacun aime discuter.

« C'est une réelle opportunité pour les clients et moi-même ! » Rendez-vous dans quelques mois pour faire le bilan !
Nous lui souhaitons la bienvenue.

SUPÉRETTE
3 rue Jean Ferrat
Ouvert tous les jours :
de 8 h 30 à 13 h 30 et de 15 h à 21 h
Tél : **06 70 87 67 49**
> Livraison gratuite à domicile à partir de 20 €

La galette des aînés

Ils étaient 133 à venir le 24 janvier 2015 partager la Galette des Aînés.

Monsieur le Maire, les membres du C.C.A.S, étaient présents pour les accueillir et les servir. La participation du doyen des Essarts-le-Roi, 104 ans, a été fortement remarquée et appréciée.

La galette, livrée par un traiteur Essartois, était délicieuse et bon nombre de convives en reprirent.

Cette année, il n'y avait qu'une seule fève !

Et personne n'a eu la fève ! Oubli du traiteur ? Cachotterie d'un invité farceur ? Grande timidité ? On la cherche encore cette fève !

L'envie de fêter un roi étant trop forte, Claude Laneyrie, adjoint au maire en charge du social a organisé un tirage au sort. Une main innocente, celle de Chantal Soudée a désigné un roi qui s'est empressé de choisir sa reine.

Durant cette après-midi, nos ainés contents de se retrouver ont chanté et dansé. Puis chacun s'en est allé ! les visages souriants laissaient à penser que tous avaient passé un agréable moment. Merci à tous pour le service et l'animation. Le C.C.A.S envisage d'organiser régulièrement des thés dansants et des après-midi karaoké.

FRANÇOIS BOUKHTOUCHE

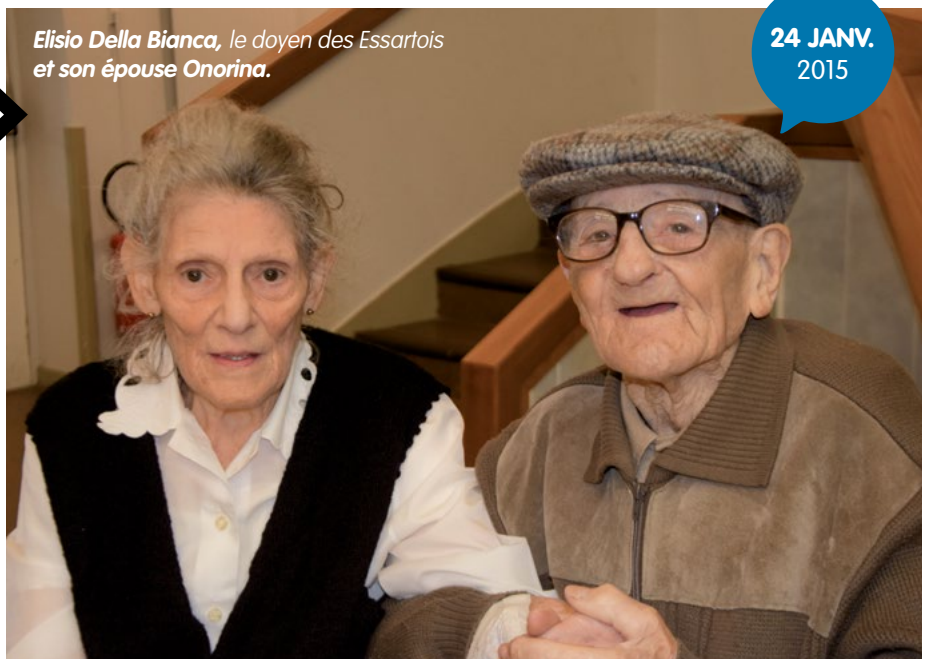

***Elisio Della Bianca,** le doyen des Essartois et son épouse Onorina.*

24 JANV. 2015

31 JANV. 2015

Soirée Loto du Lions Club

Le 31 Janvier, soirée LOTO pour aider au financement de séjours de vacances d'enfants Essartois.

Ce soir là, à 20 heures, comme tous les ans depuis 22 ans, le Lions Club des Essarts-le-Roi organisait une soirée plaisir et à... suspens.

À gagner : un lave-vaisselle, une télévision grand écran, un four micro-ondes, trois cafetières à capsules, des balancelles de marque pour les tout petits…

L'ambiance, toujours bon enfant, fut concentrée pendant que Richard agitait son sac avant d'en sortir le numéro qui remplissait, ou non, le carton gagnant. Elle fut aussi animée d'échanges entre les jeux et lors des courtes pauses (boissons-crêpes) qui ont pour mérite de faire baisser les tensions liées au suspens. Pour tous, gagnants ou non, le plaisir était de jouer et de passer une bonne soirée en famille. Le sentiment de contribuer à une bonne cause console sans doute des déceptions.

CATHERINE DEBRAY

Retransmissions des matchs de Rugby

Pas de record d'affluence mais des passionnés enthousiastes lors de la retransmission des Tournois de rugby des 6 nations. Des quizz associés à une exposition, une buvette au profit de l'association S arts Kids et les temps forts nous ont fait passer de bons moments. Merci à nos partenaires pour les nombreux lots (U express, Crédit Agricole, Banque Populaire, La brûlerie des Essarts-le-Roi, Mairie des Essarts-le-Roi et le Conseil Général). Prochain rendez-vous mi-septembre pour la coupe du monde de Rugby.Venez nombreux !

PHILIPPE DESCHAMPS

Pascal Larroque, Romain Grangeteau, Charlotte, Michel Goumain, Jean-Paul, et Gérard Darriet, les heureux gagnants du quizz.

Vendredi 13 février, soirée d'improvisation théâtrale à l'Espace Jeunes

La première partie était assurée par les CHILI CON PANE, l'atelier d'impro de l'Espace Jeunes. Dans une formule cabaret, ils ont répondu avec humour et dynamisme aux thèmes et catégories imposées par le présentateur.

En deuxième partie, un match entre l'équipe de Presles (95) : LES TETARRALEURS et celle des Essarts-le-Roi : LES ALL BLAG'S.

Les deux équipes se sont affrontées, elles ont été évaluées par un arbitre très « sévère » qui ne les a pas ménagées. Les joueurs n'ont pas démérité et se sont donnés sans compter : en chantant, avec des accents, à la manière de... La victoire finale reviendra aux TETARRALEURS, mais le match retour prévu le 21 mars promet d'être animé.

Une superbe soirée pleine d'humour qui nous a fait du bien.

La Ronde des Théâtres

La Ronde des Théâtres a rassemblé quatre troupes amateurs des Yvelines autour de comédies de registre varié. On aura ainsi assisté aux retrouvailles arrangées de Gigi et Hugo, ex-stars sur le déclin, à l'arrivée de candidats déguisés venus se présenter à un casting, à la vengeance empêchée d'une femme trompée et à la damnation de cinq autres.
La Ronde des Théâtres s'est terminée autour d'un pot avec la traditionnelle remise des enveloppes contenant la recette des « chapeaux ».

Les acteurs de la Ronde des Théâtres.

Le premier loto de l'association S Arts Kids

À 17 h 45 avec les maternelles de l'école Prè-Gallot et de 20 h 45 à 23 h avec les élémentaires de l'école Roger Colart, ce loto a remporté un vif succès.

La gagnante des maternelles a reçu un vélo et pour les primaires, ce fut un appareil photo numérique.

Un grand merci aux parents qui ont généreusement apporté des gâteaux, aux deux directrices d'écoles et aux professeurs pour leur présence, à la municipalité Mme Benteyn, Mme Dariet et M. Branchu pour leur soutien, aux commerçants (le Crédit Agricole des Essarts-le-Roi, Auchan, Flunch, Hachette, Carrefour, la fédération de france de football, la PRO btp, France Miniature) et bien évidemment aux enfants et aux parents qui ont participé à la réussite de ce premier loto.

Rendez-vous l'année prochaine.

2015 UN BUDGET VÉRITÉ

Dans la droite ligne de la politique exposée lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 29 janvier, le « Budget Primitif » a été voté lors du Conseil Municipal du 19 mars.

Ce budget 2015, établi pour assurer un service public de qualité et répondre aux besoins de tous les habitants de la commune, est un budget où la transparence de la réalité financière communale ne pouvait plus être mise entre parenthèses.

Alors que la demande citoyenne en matière de services municipaux ne cesse de croître, notre commune doit faire face à l'accroissement des contraintes budgétaires pesant sur les collectivités, et ce dans une situation de très fort endettement.

QUELLES CONTRAINTES PÈSENT SUR NOTRE BUDGET ?

Dette de **6,68 millions €**

soit **1026 € par habitant**
(pour une moyenne nationale de 881 € en 2013).

Une évolution budgétaire ne permettant plus de rembourser les annuités de la dette.

ÉPARGNE NETTE (K€)
(épargne brute - capital de la dette)

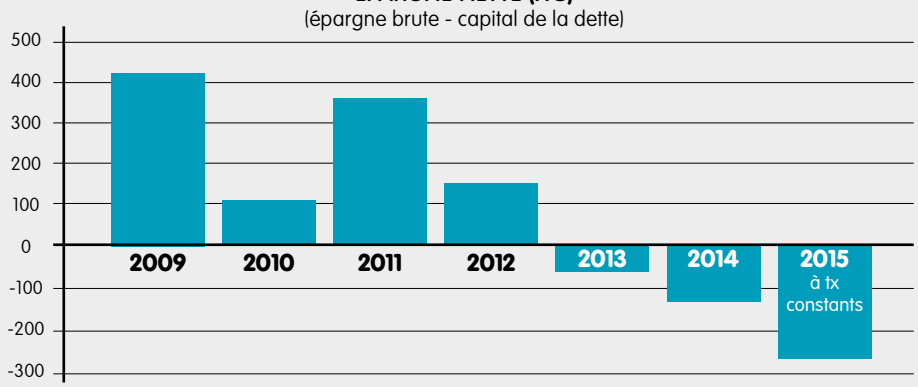

La baisse des dotations de l'État (- 133 k€ pour 2015).

Le renforcement du partage des richesses entre collectivités dites « riches » et celle dites « pauvres », se traduisant en 2015 par une ponction prévisionnelle de plus de 200 k€ sur le budget communal.

Le maintien de la réforme des rythmes scolaires et de son organisation, satisfaisante, tant en qualité, qu'en sécurité pour les élèves (coût net de 100 k€ pour 2015).

L'augmentation des besoins sociaux et la baisse des participations familiales dans le financement des cantines et des activités périscolaires.

Un patrimoine communal à entretenir et à adapter aux normes d'accessibilité pour rendre la commune accueillante pour chaque citoyen.

Des actions de plus en plus nombreuses pour remédier aux manques de civisme (dépôts sauvages…).

NOTRE OBJECTIF POUR 2015 : RETROUVER UNE SITUATION BUDGÉTAIRE SAINE ET PÉRENNE.

COMMENT ?

Baisse de 3% des dépenses courantes et gel des dépenses en personnel, tout en maintenant les services rendus à la population.

Hausse de la fiscalité directe d'environ 12%, avec une incidence mesurée de la cotisation moyenne du redevable de 74 € pour la taxe d'habitation, de 57 € pour la taxe foncière et de 49 € pour la taxe sur le non-bâti.

Étalement dans la durée des opérations d'investissement, et encouragement du développement d'activités économiques.

« Si nous voulons offrir aux essartois des services de qualité, nous allons devoir réfléchir à de nouvelles manières de travailler, à avoir une nouvelle approche dans notre fonctionnement. Faire mieux avec moins de moyens », explique M. Fancelli, 4e Adjoint au Maire délégué aux finances et au développement économique.

POUR QUELLES PERSPECTIVES ?

- Se donner les moyens financiers d'engager **les travaux de la nouvelle cantine de La Romanie.**
- **Permettre aux Essarts-le-Roi de jouer un rôle central dans la future intercommunalité à l'horizon 2017/2018.**

Préparer l'avenir, à horizon 2020/2030.

- **Réhabilitation des équipements scolaires,** « jeunes », sportifs, culturels et « multi-médias ».
- **Aménager des espaces de détente paysagers,** et faciliter les parcours résidentiels de nos aînés et des jeunes essartois....

Recettes de fonctionnement

- **52%** Fiscalité locale
- **9%** Participation des familles
- **6%** Taxes et compensations fiscales
- **15%** Dotations de l'État
- **7%** Communauté de communes
- **11%** Autres (CAF...)

Fiscalité directe locale

	Taux 2014	Moyenne des Yvelines 2014	Taux 2015	Incidence moyenne *(foyer fiscal, sans pers. à charge)*
Habitation	12,79%	19,39 %	14,29%	+ 74 €
Foncier bâti	12,99%	15,70 %	14,49%	+ 57 €
Foncier non bâti	55,93%	60,20 %	59,99%	+ 49 €

Budget primitif 2015

(dépenses « réelles »)

6% soit **0,4 M €** Dépenses d'investissement

11% soit **0,8 M €** Remboursement de la dette

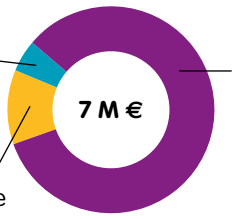

83% soit **5,8 M €** Dépenses de fonctionnement

- **46%** Scolaire et jeunesse
- **28%** Administration générale
- **15%** Entretien du patrimoine
- **6%** Sécurité
- **3%** CCAS
- **2%** Culture

Fonctionnement : les priorités de la commune.
Les jeunes et les services à la population.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (HORS DETTE) CONCERNENT :

- Le fonctionnement quotidien des quatre écoles et de leur cantines (25% des dépenses), comprenant les coûts d'utilisation, les fournitures scolaires, le personnel communal pour la surveillance, l'entretien, les études surveillées…
- 21% des dépenses sont consacrées au secteur Jeunesse (Centre de Loisirs, Espace Jeunes, TAP).
- Les services « régaliens » (Etat civil, élections, urbanisme…) et les dépenses obligatoires, telles que l'entretien des bâtiments et des voiries - soit 43%.
- Les 11% des dépenses restantes concernent les contributions pour le Service d'incendie, le CCAS, la Culture…

Au total, la Commune affecte 46% de son budget courant pour les enfants.

Maintien des subventions aux associations

Malgré la situation budgétaire difficile, les crédits alloués au Social et à la Culture sont pérennisés. Il est à noter que les dépenses sociales sont réparties entre le budget communal et le budget du CCAS (362 k€).

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT PRÉPARANT L'AVENIR.

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DE 2015 :

- **Réaménagement de la Mairie** ; toiture, mise en « accessibilité » de l'aile droite et aménagement d'un nouveau Point « Accueil Infos » regroupant les services recevant du public (Affaires Générales, CCAS, Jeunesse-scolaire).
- Politique « d'accessibilité », renforcée avec 30 k€ de travaux de mises aux normes et la réalisation d'un Agenda d'accessibilité.

ÉTUDES :

- **Secteur de La Romanie** ; détermination du futur aménagement des équipements publics, avec en priorité la nouvelle cantine de l'école maternelle.
- **Aménagement du bassin des Gandines et du parking du « Lavoir »**, intégrant la plantation d'arbres, la création de cheminements piétonniers et la gestion des eaux pluviales.

Pour 2015, le financement des investissements se réalisera à partir des fonds propres de la commune et de subventions (Etat, Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse…). Le recours à l'emprunt ne serait envisagé qu'en cas de travaux relevant de l'urgence ou d'opportunités foncières.

Le budget est consultable : **www.essarts-le-roi.org**

Plantations de 36 érables champêtres le long de la RD 73, financées par la commune avec la participation du Parc Naturel de la haute vallée de Chevreuse.

Une activité au rythme des saisons.

Cinq agents et un chef d'équipe sont non seulement chargés de l'entretien paysager de la ville mais également de concevoir, planter, semer arbres et fleurs pour que notre environnement soit à la fois harmonieux et naturel. José, chef d'équipe, nous fait partager son métier-passion qu'il exerce depuis 33 ans.

Découvrons avec lui ce rythme. Des missions spécifiques aux tâches récurrentes, tout est parfaitement planifié.

EN HIVER

Ne vous méprenez pas durant cette période, c'est déjà le printemps, puisque les agents organisent le fleurissement, les couleurs, les thématiques. Bref, la serre entre en ébullition ! C'est aussi la période d'entretien des haies, de la taille... ou de l'élagage des arbres. L'équipe est également mobilisée pour le Plan grand froid.

AU PRINTEMPS

José les affectionne particulièrement ces semaines ! Avec son équipe, ils visualisent ce qu'il a élaboré...

Cette année, juin aura une couleur « différente », notre commune participe au concours des villes et villages fleuris.
C'est un challenge pour l'équipe de José : ***« c'est un beau projet. Cette année, on attend également la participation active des jardiniers amateurs avec le concours des balcons et jardins fleuris »*** précise-t-il.

Dans le cadre de sa politique de fleurissement,
Les Essarts-le-Roi organise un concours des jardins et balcons fleuris.

Ce concours récompensera par des bons d'achat les Essartois qui contribueront à embellir la ville.

- Ouvert à tous les Essartois ayant un balcon ou un jardin visible de la rue.
- Participation gratuite.
- Le règlement et la grille d'évaluation sont téléchargeables sur le site de la ville www.essarts-le-roi.org/actualités **Inscriptions jusqu'au 10 juin 2015**.

« J'aime toutes les tâches liées à mon travail, mais il est vrai que la création de massifs est un moment particulièrement satisfaisant. Voir pousser les plantes et les arbres, c'est valorisant. J'en apprends encore tous les jours, »
José.

EN ÉTÉ

Les agents mènent une politique environnementale dynamique et volontaire qui s'inscrit dans une vraie démarche de développement durable. Nos prairies accueillent les coccinelles ou encore les chrysopes qui sont les meilleurs alliés de nos jardiniers pour lutter contre les parasites. Ces « petites bêtes » logent dans l'hôtel à insectes installé au carrefour du CD 202.

Hôtel à insectes conçu par l'équipe des Espaces Verts avec des matériaux recyclés.

EN AUTOMNE

Les feuilles se ramassent à la pelle. Les massifs changent de couleur. Les chrysanthèmes s'invitent au Monument aux Morts.

Quelle que soit la saison, José et son équipe nettoient les rues, désherbent les caniveaux à la binette (programme zéro phyto oblige), ramassent les papiers, les canettes et les crottes de chiens... !!!
Ils entretiennent les cours des écoles, les bacs à sable, le cimetière, les terrains de sport. La liste n'est pas exhaustive...

« Avec le réchauffement climatique, la période de tonte s'est allongée. Il n'y a plus de saison ! ». Constate José.

Cantine scolaire : l'équilibre dans les assiettes de nos enfants ?

82 % des élèves de nos écoles primaires et maternelles déjeunent à la cantine, cinq fois par semaine.

Rencontre avec Christine Lavocat, diététicienne à Yvelines Restauration*.

DITES-NOUS **COMMENT SONT PRÉPARÉS LES REPAS ?**

Nos repas sont fabriqués dans notre cuisine centrale de Rambouillet. Chaque trimestre, cinq diététiciens travaillent sur une base de menus équilibrés. Ces menus sont élaborés en respectant le décret n° 2011-1227 du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire. Il précise la nature des exigences sur la diversité des plats servis, sur le service de l'eau, du pain, du sel et des sauces ainsi que sur les grammages des portions définis selon l'âge des enfants et la catégorie d'aliments. Une commission « menu » composée du personnel de restauration, des parents d'élèves élus, des agents communaux, de la directrice du Centre de Loisirs, se réunit tous les deux mois pour approuver ou modifier les menus proposés. Nous allons régulièrement à la rencontre des enfants pour recueillir leurs avis.

OÙ SONT CUISINÉS LES PLATS ET **QUEL EST LE REPAS TYPE ?**

Ils sont élaborés selon le principe de la liaison froide puis livrés dans les écoles. Le repas se compose : d'une entrée, une viande, un légume, un produit laitier et un dessert. Nous proposons une alternance entre poisson, bœuf, veau, œuf, volaille et porc.

Quelques exemples de grammages : un élève aura 100 g de légumes verts pour son plat principal, en école maternelle 40 g de viande et 50 g en élémentaire. Subtilement, nous introduisons de nouveaux aliments par exemple le céleri, mais nous veillons toujours à les associer à d'autres plus appréciés.

PRIX D'UN REPAS **DE CANTINE**

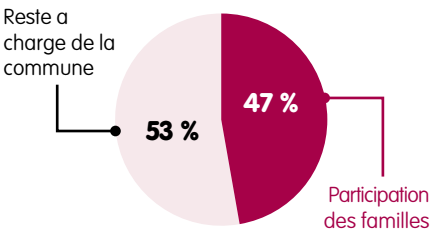

QUELS SONT **LES RÔLES DES AGENTS DE RESTAURATION ?**

Les agents ont à la fois un rôle sur la préparation et le service des repas. Chaque matin, les agents vérifient la température du réfrigérateur et des aliments, s'assurent que le nombre de repas correspond au nombre d'enfants qui vont déjeuner, puis, mettent en place les entrées et les desserts. Ils doivent également remettre en température les plats chauds.
Vers 12 heures, tout est prêt pour le grand rush. Ils veillent alors à ce que chaque enfant ne manque de rien, qu'il ait bien déjeuné. Ce repas est primordial pour leur énergie. Les agents de restauration font également la chasse au gaspillage.

PETIT CONSEIL : ne donnez pas aux enfants des collations pour la récréation de 10 heures... Ils n'ont plus faim à 12 heures, c'est dommage !

QU'EN EST-IL DE **L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE ?**

À la cantine, on ne plaisante pas avec l'hygiène ! De nombreuses règles sont imposées dans les cantines scolaires : vérification de la température des frigos, conservation et traçabilité des aliments (6 mois), prélèvement de repas témoins gardés 5 jours et contrôle de la remise en température des plats. Les entrées froides doivent être servies à une température inférieure à 6 °C, les plats chauds eux le sont à 63 °C (65 °C pour le steak haché).

MON ENFANT EST ALLERGIQUE À CERTAINS ALIMENTS, PUIS-JE LE METTRE À LA CANTINE ?

Un enfant allergique n'est pas exclu de la cantine. Il apporte son panier-repas préparé par ses parents. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit être établi à la demande des parents par le chef d'établissement et un médecin.

D'OÙ PROVIENNENT **VOS MATIÈRES PREMIÈRES ?**

Nous apportons un soin particulier à nous fournir localement en fruits et légumes de saison, la plupart de nos produits sont d'origine française, notamment la viande de bœuf. Nous intégrons deux éléments bio par semaine.

PRÉVOYEZ-VOUS **DES REPAS FESTIFS ?**

Au moins une fois par mois, nous proposons des menus différents en relation avec des pays, des périodes (Noël, le nouvel an chinois, mardi gras) où nous pouvons initier nos jeunes convives à des saveurs différentes.

Merci Christine.
Nous souhaitons un bon appétit à tout ce petit monde.

**Yvelines Restauration est le restaurant scolaire de la commune choisi suite à une mise en concurrence.*

Chacun peut prendre connaissance des menus : **www.essarts-le-roi.org**

ESPACE JEUNES

Pendant les périodes scolaires, l'Espace Jeunes propose des ateliers permanents ouverts à tous les adhérents de la structure.
Des activités ludiques où chacun peut laisser exprimer son talent.

Le lundi et le jeudi, de 17h à 19h :
Atelier multisports au gymnase

Pas de compétition, juste le plaisir de pratiquer ou de découvrir ensemble divers sports de façon ludique : le basket, le handball, l'ultimate, le hockey…

Le vendredi, de 20h à 22h :
Atelier théâtre d'improvisation à l'Espace Jeunes

Venez rejoindre les Chili Con Pané.

L'improvisation est une pratique théâtrale sans texte pré-écrit, sans répétitions (ce qui n'exclut pas un travail régulier lors d'entrainements pour affûter son corps et son esprit).

Ce genre existe depuis des siècles, les tragédies grecques elles-mêmes n'avaient qu'une trame d'histoire et des personnages. Les textes joués étaient alors improvisés par chaque troupe (transmission orale qui induit une part de liberté dans le jeu). Nous le retrouverons dans la Commedia dell'arte.

L'improvisation en tant que technique théâtrale se répand de plus en plus et tend à être considérée comme une discipline à part entière.

Lors de ces spectacles interactifs, un thème (un ou plusieurs mots, voire une courte phrase) est souvent proposé aux comédiens (par le public ou par un tiers).

Ces derniers improvisent pendant plusieurs minutes en construisant une histoire, des personnages, des décors.

L'objectif pour les comédiens est de jouer ensemble en intégrant chaque idée proposée, ceci par le biais de différentes règles de jeu qui sont celles du théâtre, de façon instantanée... après une réflexion de quelques secondes .

Une ou plusieurs improvisations peuvent s'enchaîner pour créer un spectacle complet.

Le samedi, de 15h à 17h :
Atelier jeux de rôles

Ce jeu de rôle (abrégé JdR), parfois désigné comme jeu de rôle « traditionnel » ou « sur table », est un jeu de société inventé au milieu des années 1970. Les participants décrivent par la parole les actions de leur personnage, en se basant sur des règles. Traditionnellement joué autour d'une table (avec dés, feuilles et crayon), elle peut l'être aussi sur Internet (email, forum, chat…).

Les jeunes vivent une aventure pleine de rebondissements…

Des vacances de février sous les projecteurs.

Durant, les vacances de février, les jeunes de la structure ont créé, réalisé et monté quatre courts métrages de haute qualité.
Accompagnés par l'équipe d'animation, ils se sont impliqués dans l'écriture de leurs scénarii, des textes et de la mise en scène. Les tournages ont été l'occasion de nombreux « fous-rires », mais filmés avec beaucoup de sérieux. Les quatre courts métrages ont été projetés le dernier vendredi des vacances...

4 univers différents ont ainsi été proposés au public venu nombreux :

- **« ILS ET ELLES »** sur les différences entre les garçons et les filles sur un ton humoristique.
- **« LA CHOSE »** un clin d'œil à l'accueil des 6ème à l 'Espace Jeunes.
- **« LES SURVIVANTS »** un huit clos dans un monde de zombies.
- **« VIRUS »** des adolescents qui sauvent la planète grâce à une machine à remonter le temps.

Ce projet a rencontré un vif succès auprès des jeunes de la structure, Mickaël COCHET, son directeur assure que cette activité créative deviendra pérenne.

Visionner le film gagnant :
www.essarts-le-roi.org

Une première : *une équipe féminine engagée dans un tournoi réservé aux jeunes filles de moins de 20 ans.*

AGSE Volley

C'était l'inconnu pour ces joueuses qui n'avaient que rarement joué en compétition.

Deux matchs de poule gagnés et notre équipe remporte la demi-finale. Un premier tournoi et déjà une place en finale ! Hélas, l'expérience de l'équipe du Perray-en-Yvelines a eu raison de nos joueuses qui s'inclinent 25/15.

Qu'importe, l'esprit d'équipe est là, elles sont encore plus motivées !

Nous sommes fiers d'elles, membres de la section ou supporters.
Aucun doute, la relève est présente.

www.agse-essarts.fr/agse/volley
01 30 41 61 23
naye.michel@orange.fr

L'AGSE Basket !

Deux équipes en première division départementale !

Nos U17F en première division ont la ferme intention d'améliorer leur quatrième place. C'est bien parti avec trois victoires et un nul concédé face à l'équipe vice-championne en titre.

Nos U17M eux-aussi en première division. Quatre équipes peuvent prétendre au titre.

Trois victoires, une défaite à cette heure. Les autres équipes ne démèritent pas. Après un début difficile, nos seniors arrivent à recoller au milieu du classement de la deuxième division. Leurs matchs ont lieu le samedi soir.
Nos U11M, U13M et U15M se donnent dans leurs rencontres avec autant d'énergie que si le titre était en jeu !
http://agsebasket.voila.net pour les activités de fin de saison, assister aux matchs, les vidéos de nos rencontres.

CHRISTOPHE CHAMINADE

www.agsebasket.voila.net
06 59 42 89 55
agsebasket@gmail.com

La section AGSE Cyclo s'ouvre vers d'autres pratiques

LE PRÉ-ACCUEIL

10 sorties proposées le samedi à 14 h, sur des parcours sélectionnés, sans difficulté, de 20 à 30 km autour des Essarts Un vélo en état de marche, un casque, votre bonne humeur et nous vous accompagnerons pour partager notre expérience de sorties. **Activité gratuite.** Vous êtes couverts par l'assurance de la FFCT.

L'ACCUEIL DES JEUNES

Filles et garçons de 14 à 25 ans pour des sorties en groupe le samedi à 14 h (possibilité d'effectuer trois sorties pour essayer). Encadrement par cyclos confirmés, diplômés par la FFC

LE 31ÈME RALLYE DES ESSARTS **DIMANCHE 31 MAI 2015**

Parcours de 50, 75 ou 100 km. Départ dès 7 h. Une découverte en famille de 25 km, départ à 10 h.
De nombreux lots à gagner …

LE VÉLO AUX ESSARTS C'EST AUSSI

Le cyclotourisme pour tous, le cyclo sport, la découverte de la piste sur le vélodrome de SQY.
Prêt de vélo possible le temps d'un essai.

Contact : Yves ALLAND : 01 30 41 50 40 agse-cyclo@orange.fr

Rando VTT l'Essartaise

Dimanche 28 juin 2015.
Différents parcours du 20 km familial au 70 km sportif. Départ : 7 h 30 de l'école Coudoint (rue de Rome).
Clôture des inscriptions du 40 & 60 km à 9 h, du 20 km à 9 h 30.

Bichot Eric : 06 15 42 38 10
www.vttessartsleroi.fr

Les arts martiaux

STAGES GRATUITS

Au Complexe Culturel et Sportif.
Place Jean Ferrat

- intra discipline le 24/05/2015 de 9 h à 13 h 30.
- intra discipline le 21/06/2015 de 9 h à 13 h 30.

Shinkû Ryû
http://shinkugei.fr/2.html
ou **www.essarts-le-roi.org**
Frédéric Dezon : **06 75 61 78 69**

À l'initiative de la Gym Volontaire de l'AGSE et du CCAS.

Cotisation subventionnée par les organismes sociaux : 20€.

La Prévention des Retraites en Île-de-France (PRIF) entend sensibiliser les jeunes de plus de 60 ans à la prévention des chutes.

12 essartois sont inscrits à l'Atelier Équilibre en Mouvement et se retrouvent les mardis après-midi, dans l'ex-dojo de la mairie. Avec Marie-Christine, animatrice spécialisée, ils vont pendant 12 semaines pratiquer des exercices ludiques, recevoir des conseils personnalisés, travailler la coordination et adopter les bons gestes au quotidien afin d'améliorer leur équilibre.

Outre les bienfaits physiques, l'Atelier Equilibre en Mouvement apporte un moment de partage, la complicité du groupe favorise le lien social et brise la solitude.

CCAS 01 30 46 49 50

g_2pi@yahoo.com
www: g2pi.admaker.fr
Minh LE HOANG : **06 86 96 15 92**

La nuit des Arts martiaux

Samedi 6 juin de 18h30 à 22h30, à la salle Polyvalente.

Démonstrations : Shinku Geï, judo (AGSE), karaté (AGSE), vovinam-vietvodao (école des 5 tigres). Restauration sur place.
Les bénéfices seront reversés au profit de l'association G2PI.

Il n'est jamais trop tard pour entretenir son Capital Santé!

Nos 9 animatrices, formées aux techniques de la FFEPGV, 5ème fédération en France et précurseur dans le domaine du Sport Santé, vous feront découvrir, quels que soient votre âge, votre condition physique, vos disponibilités, vos motivations, des séances qui vous procureront bien-être et qualité de vie au quotidien.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour des moments conviviaux et sans contrainte compétitive. Vous apprécierez à votre tour, les bienfaits reconnus, les risques prévenus et les pathologies traitées grâce à une activité physique régulière.

Plus d'informations sur nos activités Éveil Corporel, Gym tendances, Gym intensité modérée, Acti'Gym Senior, nos spécifiques aînés : Atelier Équilibre et séances « Équilibre~Mémoire~Autonomie ».

Le Bureau Gymnastique Volontaire AGSE

www.agse-gv-les-essarts-le-le-roi.sitego.fr
www.agse-essarts.fr
Gym adultes : **06 72 75 23 17**
Gym enfants : **06 16 22 10 67**
Ainés : **01 30 41 50 40**

Kourozessarts

Vous souhaitez pratiquer le JOGGING avec plaisir, prendre soin de votre santé et garder le moral.

Nous vous proposons de découvrir en groupe, et en toute sécurité, cette activité sportive à la portée de tous.

L'Association KOUROZESSARTS vous propose régulièrement, trois sorties par semaine :

Mercredi, samedi et dimanche à 9 h 15, et une quatrième sortie de nuit occasionnelle, le jeudi à 20 h 15.

Pour ceux qui le désirent, possibilité de participer à diverses compétitions régionales, nationales et internationales (des trails nature, semi-marathon, marathon…).

Rendez-vous sur le parking du Lavoir...
Sportifs débutants ou confirmés, de 17 à 99 ans, à vos baskets ! Rejoignez-nous, pour le plaisir de courir en pleine nature.

michel.raimbert@laposte.net
01 34 61 79 12
Mairie : 18 rue du 11 Novembre
78690 Les Essarts-le-Roi

Vous retrouverez toutes ces associations lors du forum : **le 5 septembre 2015.**

Café Parents

Le samedi 31 janvier s'est tenu le premier rendez-vous du Café Parents à l'étage de la bibliothèque. Ce premier cercle de parole était placé sous le signe de la petite enfance.

À chaque rencontre, nous proposerons des thèmes différents. Tous les parents sont concernés et peuvent évoquer les différents soucis qu'ils rencontrent. Aucun n'est obligé de prendre la parole.

Les bibliothécaires n'assistent pas aux réunions, afin de respecter la limite entre la sphère privée et la sphère publique.

Ce cercle est organisé par le REAAPY (le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Yvelines), la bibliothèque prête les locaux et alimente la partie « café » de la rencontre.

Catherine Haye, médiatrice familiale, a mené la conversation et a évoqué des solutions à différents problèmes par une approche ludique. Un panneau montrant un quartier banal, avec une école, des immeubles, des passages piétons, des voitures, etc., des post-it donnés à chaque participant pour répondre à des questions de vie quotidienne.

Par exemple « Identifier les comportements à risque, les situations dangereuses, les situations qui vous mettent mal à l'aise, les bons comportements... »

Après confrontation des différentes réponses, elle nous a fait profiter de son expérience en apportant son expertise.

Les participants ont beaucoup apprécié cette première rencontre !

Le prochain Café Parents aura lieu **le 6 juin, à 10 h 30.**

Crédit photo : C. Filippi

Contes au Pays des Loups

Samedi 30 mai à 18 h
Salle des Mariages

Pour les enfants à partir de 7 ans.
Histoires de loups par la conteuse Nathalie Bondoux.

Elle sera venue au préalable expliquer son métier à deux classes de CM.

Toutes les semaines sur notre site **www.bmlesessartsleroi.biblixnet.com,** découvrez un article abordant des sujets divers, en lien avec nos documents.

Café gourmand

Encore un café, me direz-vous !
Pas tout à fait. Nous vous attendons nombreuses et nombreux le samedi 13 juin à 11 h 30 avec : un plat de votre choix, sa fiche recette et sa photo. Après la présentation de vos réalisations, nous passerons à la dégustation !

La bibliothèque se changera alors en lieu de déjeuner, pour se régaler ! Contactez-nous car nous aimerions avoir une idée du nombre de participants.

Tél : **01 30 46 48 88**
Courriel : **bibliotheque-accueil@essarts-le-roi.org**

Spectacle, chants et musique

Vendredi 22 mai 2015 à 20 h 30

Les chanteurs de l'association Scène 'Art vous proposent à travers un répertoire d'hier et d'aujourd'hui, un voyage musical empreint d'originalité et de légèreté où chacun pourra se retrouver.

Entrée libre. Salle Polyvalente.

Bibliothèque Sonore de Rambouillet et Sud-Yvelines

La bibliothèque sonore restera disponible dans les mêmes locaux, et aux mêmes coordonnées, après le départ des équipes du Théâtre (septembre 2015).

Théâtre le Nickel - 50, rue du Muguet
78120 RAMBOUILLET
Accueil du public :
les lundis et mercredis, 14 h à 17 h 30

Contact :
Tél. : **01 34 83 13 60**
ou 06 50 32 54 49
Courriel : **78r@advbs.fr**

Jumelage

Nos amis allemands seront présents **du dimanche 31 Mai au soir au samedi 6 Juin 2015**.

Contact : 01 30 41 62 95
Courriel : **liliane.heller@bbox.fr**

Art et Culture en Yvelines

Depuis plus de 25 ans, l'ACY (Art et Culture en Yvelines) organise des sorties théâtres, chansonniers, visites de châteaux, musées et sites remarquables dans notre région et un voyage de 3 jours en province.

Circuit en Normandie :
du 18 au 20 juin.

Contact : Jean-Pierre SERRE
01 30 41 97 34
Courriel : **jpse@cegetel.net**

Vous retrouverez toutes ces associations lors du forum : **le 5 septembre 2015.**

Association « Familles en lien »

Dates de rencontres :
11 avril - 9 mai - 13 juin

L'association a pour but de permettre aux familles de se rencontrer autour de leurs préoccupations (exemple la parentalité). Il s'agit d'échanger des expériences, des lectures ou des services entre nous, en toute simplicité.

Les « caf'échange » sont animés par Florence Bech, coach en développement personnel et professionnel. Les rencontres ont lieu en alternance chez les adhérents ou chez Florence Bech. L'adhésion et la participation aux échanges sont gratuites.

Des ateliers de communication entre adultes et enfants (2 à 16 ans) peuvent être organisés sur les Essarts-le-Roi par l'association, en fonction des demandes. Ces ateliers s'adressent aux parents ou aux professionnels qui auraient besoin de quelques clés supplémentaires pour communiquer de façon apaisée avec les plus jeunes. Une animatrice spécialisée interviendra à cette occasion.

Contact : 06 72 93 35 34
ou courriel : **famlien78@gmail.com**

I2A

500 adhérents, de nombreuses activités, des animatrices, animateurs et des bénévoles motivés.

VOUS RECHERCHEZ :

- **Pour les enfants :** anglais, dessin, danse, guitare, harmonica, piano ;
- **Pour les adultes :**
  - aux doigts agiles : cartonnage, couture, encadrement, peinture, tapisserie ;
  - gagnés par le stress : sophrologie ou yoga ;
  - qui ont le rythme dans la peau : guitare, harmonica, piano, danse, zumba ;
  - qui souhaitent parcourir nos forêts et chemins : la randonnée avec des groupes à allure variée.

Vous hésitez, faites un essai.
www.**assoc.i2a.free.fr**
ou **association.i2a@free.fr**

Gala de danse : 20 et 21 juin 2015.

Association des Commerçants, des Artisans et des Entrepreneurs (ACE) :

Dimanche 31 mai :
Fête des Mères (distribution de roses aux mamans)

Bâtir son arbre généalogique !

Le club informatique de l'ABE, après avoir mis en place de nombreux ateliers pour permettre à ses membres d'acquérir des connaissances et des savoirs faire, lance des réunions d'échange et de partage.

Courant novembre 2014, 2 réunions sur le thème de la généalogie ont été proposées. Autrefois réservée aux familles nobles et pratiquée par une élite, la généalogie s'est particulièrement démocratisée depuis quelques d'années.

Lors de ces premières réunions, auxquelles 11 personnes ont participé, les points suivants ont été abordés :

1. Qu'est-ce qu'une recherche généalogique ? **Que rechercher pour** « Faire sa généalogie » ou « faire son arbre ». La généalogie **ascendante ou descendante.**
   Jusqu'où peut-on espérer remonter ? Combien de temps faut-il ?
2. Par où commencer ses recherches?
3. Comment préparer ses recherches généalogiques.
   Où trouver les documents ?
   Préparer son espace de travail.
4. Quelle méthodologie mettre en place ?
5. L'apport d'Internet.
6. Les communautés d'utilisateurs. L'entraide entre utilisateurs étant souvent utile, l'existence d'un lieu d'échange indépendant entre utilisateurs est un avantage.
7. Les outils informatiques - les logiciels.

Contact : ABE - Villa Romaine
1 rue de l'Atrium
78 690 les Essarts-le-roi
Tél : 01 30 41 58 87 ou 09 60 38 66 14
Courriel: **staff@abessarts.org**

Conseils de jardinage !
Le printemps est là !

COMMENT PROTÉGER NOS ARBRES DES INSECTES ET DES MALADIES ?

PAR LA MÉTHODE TRADITIONNELLE :

• du blanc arboricole sur le tronc des arbres fruitiers ou non pour prévenir des parasites, des champignons, des mousses et des lichens.

OU LA MISE EN PLACE :

• de systèmes de piégeage. Par exemple en disposant un attractif qui reproduit les phéromones sexuelles des insectes femelles, les insectes mâles seront piégés, le cycle des ravageurs est ainsi rompu avant l'accouplement.

• vous pouvez aussi planter des romarins près de vos arbres, au moment de la floraison (en avril), ils attireront les pollinisateurs et à partir de mai leur parfum perturbera l'odorat des nuisibles.

LES TRAVAUX À EFFECTUER DANS VOTRE POTAGER :

• Plantez ou semez vos plants : de fraisiers (idéal en septembre), de salades, d'artichauts, d'oignons, de betteraves, de choux, de petits pois en respectant la rotation des cultures. Dans la mesure du possible, on ne remet pas au même endroit des légumes identiques ou de la même famille (par exemple : les tomates et les pommes de terre).

• Plantez sous des tunnels ou des serres, les plants plus exigeants en température (minimum 14 à 15 °C la nuit) comme les tomates, les melons, les courgettes, les aubergines, les poivrons. Sinon attendez mi-mai pour les planter en extérieur.

• Les légumes-fruits sont très gourmands en compost tandis que les légumes-racines et les bulbes (oignons etc.) n'en supportent pas l'excès.

• Les enfants peuvent semer des radis et avoir de rapides résultats. Ils choisiront des graines en ruban qui seront à la bonne distance et il ne sera pas nécessaire de les démarier (éclaircir).

SANS OUBLIER LE FLEURISSEMENT

• Les pensées sont encore en fleurs, attendez la mi-mai pour planter les pétunias, les œillets d'inde, les géraniums et vous serez fleuris jusqu'à l'automne.

• Pour les dahlias (privilégiez le « label rouge »).

• En avril, les vivaces fleuriront chaque année.

• Les arbustes fleurissant au printemps doivent être taillés dès la fin de la floraison. Pour les rhododendrons, les camélias, supprimez les fleurs fanées.

• La terre s'est réchauffée. Elle est humide, idéale pour la plantation de vos arbustes. Privilégiez les fournisseurs engagés dans une démarche de développement durable, label : « plante bleue ».

• **Vidéos conseil sur la taille :** https://www.youtube.com/watch?v=PY7O8H3JzQA, https://www.youtube.com/watch?v=fc-T5OE8_D5Q,

LES PLANTES D'INTÉRIEUR :

• La luminosité des jours augmente. Vos plantes se mettent à pousser, aidez-les en renouvelant le terreau (qualité riche en compost) en surface des pots (surfaçage) et reprenez les apports en engrais de préférence naturels (plus progressifs).

• **Attention** ne laissez jamais l'eau stagner dans la soucoupe ou le cache-pot (asphyxie racinaire : les racines respirent).

• Pour les plantes qui ont défleuri (orchidées…) entreposez-les dans une pièce plus fraîche (14 à 15°C) bien éclairée, sans soleil direct pour une période de repos de 6 à 8 semaines (dormance).

Guy Tournellec
www.guypassionsjardin.fr

À chaque publication, nous vous proposons de découvrir le riche passé de notre commune.

Église Saint-Corneille et Saint-Cyprien

Construite au XIIe siècle, cette église de plan rectangulaire est flanquée au nord d'un clocher massif.

En 1033, il est mentionné la création d'une Église dédiée à Saint-Corneille et Saint-Cyprien. Au XIIe siècle, une voûte en pierre sur croisée d'ogives est substituée à la couverture primitive en charpente et des contreforts sont ajoutés pour consolider le bâtiment.

À la même époque, une chapelle seigneuriale est ajoutée au sud et s'ouvre sur la nef par deux arcades percées dans le mur. La majorité des ouvertures sont réalisées à partir de 1878. Seules les fenêtres du chœur sont anciennes.

L'église renferme les statues des douze apôtres.
Datation de 1545.

Dans le projet primitif, chaque statue portait probablement un phylactère sur lequel était inscrit un verset du Credo. Sur le phylactère de Saint Pierre est mentionné le premier verset : « *Credo in Deum, patrem omnipotentem, creatorem caeli et terrae* ».

Les armoiries des Angennes

Datation du XVIe siècle.

Les clefs et les culs-de-lampe de la voûte du XVIe siècle étaient tous ornés d'armoiries ou de symboles. La plupart de ces pierres ont été détruites lors de réparations opérées en 1840. Seules deux clefs sculptées demeurent

Les armoiries des Angennes

dans le chœur. L'une représente la salamandre, emblème de François Ier, l'autre le blason des Angennes, qui représente un sautoir. Les armes de cette famille sont également sculptées sur l'unique cul-de-lampe originel subsistant. Elle renferme également le tableau de l'Annonciation.

> **Suite** dans le prochain magazine...

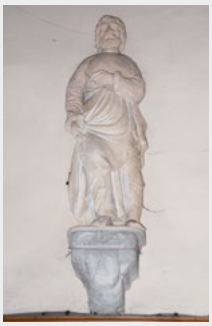

Logement social : conditions d'attribution aux Essarts-le-Roi

Les logements sociaux situés aux Essarts-le-Roi sont gérés par des bailleurs (SOVAL, Immobilière 3F, Espace Habitat Construction, le Logement Francilien, Aximo, Antin Résidence) ….

Lorsqu'un logement se libère, le réservataire (la ville, la préfecture ou le 1% patronal) en est informé par le bailleur et propose des candidats.

Lorsque c'est la ville qui est réservataire du logement vacant (20% du parc social soit 114 logements sur les 460 que compte la commune), la commission communale se réunit et examine l'ensemble des demandes en attente (120 demandes) et propose 3 dossiers au bailleur qui les examine pour n'en retenir qu'un en Commission d 'Attribution Locative.

La commission municipale a décidé de n'inscrire sur la liste communale de demandes de logement que les Essartois et les personnes qui travaillent de façon régulière sur la commune. Les personnes hébergées ne peuvent être inscrites sur la liste communale qu'au moment du renouvellement de la demande préfectorale.

Pensez à mettre à jour votre demande de logement ou à faire le renouvellement avant la date d'échéance.

Les membres de la commission Cohésion Sociale-Logement :
Claude Laneyrie, Chantal Soudée, Dominique Fancelli, Marie-Françoise Benteyn, Annie Rudant, Hervé Delemarre, Claire Montagnon, Roland Poret.

Service logement :
01 30 46 49 51

Vide-grenier du 13 septembre

Inscriptions à partir du 11 mai.
Lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis : 13 h 30 à 19 h.

À l'Espace Jeunes.
1 Place de l'Ancienne Mairie
Tél : **01 30 41 51 99**

Tarifs : 12.50€ (2 mètres) • **17€** (Extérieurs)
Journée amicale, conviviale et familiale où les professionnels ne sont pas admis.

Le parcours de citoyenneté

La loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national instaure un parcours de citoyenneté universel. Son objectif est simple : susciter une prise de conscience collective des devoirs que tout citoyen a, envers l'effort de défense nationale.
La participation, aujourd'hui à la défense nationale, pour tous les garçons et toutes les filles, se traduit par **les 3 étapes du « parcours de citoyenneté » :**

1. L'enseignement de défense
2. Le recensement
3. La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Ce parcours est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours.

Suite sur **www.essarts-le-roi.org**

Scolaire

Pour mieux vous accueillir, le service Jeunesse-Scolaire sera dorénavant ouvert les samedis de 9 h à 12 h :

16 mai • 13 juin • 4 juillet • 29 août
5 septembre • 12 septembre • 3 octobre
7 novembre • 5 décembre

Inscriptions scolaires

Dès à présent, vous pouvez inscrire votre enfant s'il entre en maternelle (né en 2012) ou s'il entre en CP (né en 2009).

Se présenter au service Jeunesse-Scolaire de la Mairie muni du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

Pour tout renseignement :
01 30 46 48 85

La collecte des déchets verts

Attention : la collecte s'effectue dorénavant à 12 h, les lundis et les mardis selon le calendrier distribué par le Sictom.

À noter : une diminution des jours de collecte en juillet et en août.

Bienvenue à :

- Maeva SAENZ, née le 5 janvier 2015
- Nicolas DUVERGT,né le 5 janvier 2015
- Wally COLIN,né le 7 janvier 2015
- Eléanor COQUELLE, ,née le 14 janvier 2015
- Gabriel COTTE,né le 29 janvier 2015
- Assia LAIDI, née le 1er février 2015
- Mélina OUHAMENNI, née le 19 février 2015
- Kalvyn FERRER, né le 19 février 2015
- Leticia LOPES SIMOES, née le 23 février 2015
- Warren TARD, né le 24 février 2015
- Jylann NESTOR, né le 26 février
- Mathias DEMONÇAY VAUDABLE, né le 2 mars
- Kilian VANDEWALLE, né le 3 mars
- Kyliann ARRY LECOMTE, né le 4 mars 2015
- Manon CAGNIARD, née le 6 mars

Félicitations à :

- Amélie MAUFRAIS et Camille LOUYER, le 8 novembre 2014
- Nadine ROLAND et Yannick LENOGUE, le 27 décembre 2014
- Joanna MOURINHO et Tiago DUARTE BORGES, le 3 janvier 2015
- Laure POULAIN et Thiago NASCIMENTO DA SILVA, le 17 janvier 2015
- Céline LEPREUX et David SERVERA SIEDLER, le 13 février 2015
- Catherine MERCIER et Jean-Robert FLAMENT, le 14 février 2015

Ils nous ont quittés :

- Bernard SÉGUIN, le 20 novembre 2014
- Enzo LUCIANI, le 4 décembre 2014
- André COIFFIER, le 17 décembre 2014
- Fernande CRESSEVEUR, épouse MARTIN, le 5 janvier
- Jeanne CHARTON, épouse PREVOST, le 6 janvier 2015
- Francis SANSON, le 9 janvier 2015
- Anne-Marie CADORÉ, épouse BILL, le 28 janvier 2015
- Jean SÉNÉCAUT, le 1er février 2015
- Guy LAINET, le 6 février 2015
- André HENNIN-FINET, le 26 février 2015
- Fernande DUFOUR, épouse DELEMARRE, le 9 mars 2015
- Hélène VAUTHIER, épouse HALLOY, le 14 mars 2015

PHOTO DU MOIS

LE 3 AVRIL **ANNE LEGUILLIER,** PRENDRA LE DÉPART DU **MARATHON DES SABLES.**

Elle fera partie des 1300 coureurs de cinquante pays qui se lanceront dans la grande aventure de la 30ème édition du MARATHON DES SABLES. Pendant six jours de course, en totale autosuffisance alimentaire, ils parcourront près de 250 km à travers dunes et djebels marocain. Le Marathon des sables est une aventure hors norme, dont on ne revient jamais tout à fait comme avant. Pour la quatrième fois, Anne prendra le départ et elle aura le privilège d'être la doyenne des féminines… **Preuve en est qu'il n'y a pas d'âge pour courir et se dépasser !** Anne fait partie de notre club de joggeurs KOURO-ZESSARTS et nous suivrons sur internet le déroulement de son exploit. Si vous souhaitez connaître le plaisir de courir dans notre belle région, venez nous rejoindre chaque mercredi, samedi et dimanche à 9h15, au parking du lavoire des Essarts-le-Roi.

La boîte à questions

Pourquoi la mairie n'a-t-elle pas installé des barrières de sécurité le long de la RD73 au niveau des nouvelles plantations d'arbre ?

Lors de l'étude préalable à la plantation des érables champêtres sur la RD73, la Commune s'est rapprochée du Conseil Général des Yvelines qui en a la gestion. Ce dernier stipule dans son arrêté S-2014/18 du 08/12/2014 que « l'implantation des arbres doit se situer en retrait de 4 ml de la rive de chaussée ».

Vu l'impossibilité technique de respecter cette distance sur l'ensemble du linéaire planté (encombrement du sous sol par le réseau de fibre optique), le Conseil Général nous a donné son autorisation pour que les plantations soient au plus proche des 4 mètres dans la limite de 3 mètres minimum. Des barrières de sécurité ne sont pas nécessaires.

J'ai remarqué que l'éclairage public de ma rue était éteint la nuit. Est-ce que cette initiative va être généralisée à toute la ville ?

Par souci d'économie, l'éclairage publique est éteint de 00 h 15 à 4 h 15 : la Romanie, les Campagnardes, rue du Roussillon, rue du Limousin, impasse du Roussillon, rue Île-de-France, parking de la gare, rue de Provence... D'autres quartiers le seront prochainement...

Des personnes se sont présentées s'arguant d'une autorisation de démarcher de la part de la mairie au sujet des économies d'énergie.

La mairie ne mandate jamais personne pour faire du démarchage sauf dans le cas du recensement de la population. Il faut être très vigilant et ne pas accepter des travaux d'élagage, de démoussage, de nettoyage de façade par démarchage à domicile.

Envoyez vos questions par courrier ou par mail à :
mairie@essarts-le-roi.org

UN AN DÉJÀ !

Cela fait maintenant un an que l'équipe municipale de la liste « Choisir un Nouveau Cap pour les Essarts » est à l'œuvre, pour conduire le projet politique que vous avez choisi. 2014 a été une année de transition, consacrée à une réflexion approfondie sur l'organisation et les modes de fonctionnement des services de la ville, dans un environnement fortement contraint, du fait des sombres perspectives financières héritées de la précédente majorité auxquelles se sont ajoutées les mesures de réduction des dotations et les prélèvements supplémentaires imposés par l'Etat. En proposant aux services de la ville une remise à plat de leurs modes de fonctionnement et de gestion, nous avons entamé un travail de fond nécessaire au développement d'une vraie politique de long terme.

Notre équipe soudée, où chacun apporte ses compétences et ses complémentarités, travaille aujourd'hui en toute confiance avec l'ensemble des services de la commune. Les premiers résultats de cette collaboration sont visibles :

• L'amélioration de notre cadre de vie :
Une attention toute particulière à la propreté et l'entretien de la ville est demandée constamment, et se poursuivra sans relâche. L'embellissement a commencé avec de nouvelles plantations d'arbres, et l'arrivée du printemps va bientôt voir le fleurissement de nos espaces publics.

• La défense d'une ville pour tous :
Nous l'avions dit, nous l'avons fait, des zones à stationnement réglementé ont été mises en place. La vigilance de nos agents et des services de Police créent les conditions d'un meilleur respect mutuel et citoyen dans la ville. Le respect des piétons sur les trottoirs et les passages protégés, trop souvent négligé par les automobilistes, sont au cœur des consignes que nous leur avons données. Prochainement, un nouveau parking sera aménagé pour désengorger le centre-ville.

• La maîtrise de l'urbanisme pour une ville à taille humaine, comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale :
Dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui sera présenté au Conseil municipal du 16 avril, l'OAP Gallot sera supprimée en cohérence avec la forte mobilisation lors de l'enquête publique. Ce nouveau PLU limite la moyenne de construction à 30 nouveaux logements par an jusqu'en 2025.

• Une gestion responsable pour préparer et préserver l'avenir :
Vous le savez, nous pratiquons une gestion raisonnée mais responsable des ressources et des dépenses de la commune pour porter nos futurs projets. Un grand plan d'économie et de chasse aux gaspillages a été initié. Celui-ci va nous permettre de retrouver des finances saines, de stabiliser l'endettement et de relancer les investissements sur un modèle plus pérenne pour les finances de la ville. A titre d'exemple, l'extinction nocturne de l'éclairage public permet des économies substantielles de fonctionnement, sans aucun impact sur la sécurité.

Dans les prochains mois nous débattrons de l'évolution de l'intercommunalité. Nous voulons un projet qui privilégie la défense et la protection du cadre de vie de notre commune. Enfin, nous avons lancé une étude de reconfiguration du groupe scolaire de la Romanie afin d'offrir à nos enfants un nouvel espace de restauration modernisé. Que ceux qui qualifient notre politique d'immobile se rassurent ! Au lieu d'une fuite en avant financièrement dangereuse, nous avons choisi une politique équilibrée qui ne dissocie jamais l'action des moyens. C'est un changement majeur qui ne reporte pas sur nos enfants la responsabilité de nos décisions d'aujourd'hui.
Nous sommes parfaitement lucides et nous savons qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir au service du développement harmonieux de notre commune. Notre Maire nous le rappelle sans cesse ! Soyez assurés que nous nous acquittons avec sérieux et enthousiasme de la mission que vous nous avez confiée ! Notre exigence, c'est la vôtre : une ville où le bien vivre ensemble n'est pas un simple slogan, mais une marque de qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés.

Les 23 élus de la liste
« Choisir un Nouveau Cap pour les Essarts ».

http://nouveaucap.org

PREMIÈRE ANNÉE DE LA MANDATURE ET DÉJÀ BEAUCOUP DE CONTRADICTIONS

• Maison médicale
Monsieur le Maire a toujours été opposé à la création de la maison médicale des Essarts destinée à attirer et fixer les jeunes médecins sur notre commune. Pour lui il n'y a pas pénurie de médecins en Yvelines. Depuis nous lisons régulièrement dans la presse que les rambolitains, en pénurie de médecins, viennent aux Essarts, dans notre maison médicale pour se faire soigner correctement et sans délais. Nous espérons qu'il saura se ressaisir et continuer la modernisation de nos structures médicales.

Monsieur le Maire, gouverner c'est prévoir. Seriez-vous mal à l'aise dans cet exercice ?

• Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a approuvé le Plan Local d'Urbanisme mis au point par la mandature précédente en le qualifiant de projet équilibré. Monsieur le Maire a bloqué ce PLU. Il affirme qu'il ne construira aucun logement aux alentours du pré Gallot, pourtant, pour être en cohérence avec le Schéma Départemental d'aménagement, l'état exige la construction de plus de 35 logements par an (plus de 200 sur la mandature !). Où seront-ils construits ?

Monsieur le Maire, êtes-vous vraiment le défenseur de notre environnement comme vous vous plaisez à le répéter ?

• Communauté de Communes des Étangs (CCE)
Pendant la campagne municipale, monsieur le Maire était favorable à un rapprochement avec la communauté de communes de Rambouillet. On entend parler maintenant dans les salons, d'un rapprochement avec Chevreuse !

La liste du Nouveau Cap aurait-elle perdu sa boussole ?

Monsieur le Maire, Les Essarts le Roi est la seule commune à ne pas avoir consulté ses habitants, quand comptez-vous le faire ?

• Éclairage public
L'éclairage public de nombreux quartiers devait être modernisé. Il n'en sera rien. Exemple : les Campagnardes conservent leurs vieux candélabres et en plus l'éclairage est dorénavant éteint dans la nuit. Double peine... en contradiction avec la politique de sécurité annoncée. Les autres quartiers devraient bientôt subir le même sort...

Monsieur le Maire, en matière d'entretien du patrimoine communal, l'avenir est sombre... !

Nouveau site d'Agir Ensemble : www.essartsagirensemble.fr

VOS ÉLUS **AGIR ENSEMBLE**

Anne CAGIN

Valéry JAFFRE

Jean LE VEN

Claire MONTAGNON

Roland PORET

Michèle FONTAN

AGENDA & ÉVÈNEMENTS

AVRIL

> CONTES AU PAYS DES HISTOIRES
Mercredi 22 avril, à 10 h 30.
Pour les enfants jusqu'à 3 ans.
Bibliothèque S. Choisne.

> CONCOURS DE SAUTS D'OBSTACLES À CHEVAL (CSO)
Du 22 au 26 avril,
de 9 h à 17 h.
Compétition officielle.
Baptêmes de poneys
Restauration sur place
Lieu : Saint Hubert.
Écurie du Chêne RD 191.
Info + : 01.30.46.30.95 ou ecurieduchene78@gmail.com

> JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DE LA DÉPORTATION
Dimanche 26 avril,
à 10 h 45.
Monument aux morts.

MAI

> COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
Vendredi 8 mai, à 16 h 45.
Rassemblement dans la cour de la mairie.

> CONTES AU PAYS DES HISTOIRES
Mercredis 6 et 20 mai,
à 10 h 30.
Pour les enfants jusqu'à 3 ans.
Bibliothèque S. Choisne.

> VIDE-JARDIN
Dimanche 10 mai,
de 8 h à 12 h. Dans la cour de la mairie. Par l'AJY. Échange ou vente d'outils, de plantes, de graines…

Nouveauté : Guy Tournellec vous conseillera sur les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et les associations de plantes au potager.

> CERCLE DE LECTURE
Mardi 12 mai, à 17 h 30.
Bibliothèque S. Choisne

> KARAOKÉ
Mercredi 20 mai,
de 14 h à 17 h.
Salle Polyvalente. Inscription obligatoire auprès du CCAS au 01 30 46 49 50.
Entrée libre.

> SCÈNE ET 'ART
Vendredi 22 mai, à 20 h 30.
Spectacle,chants et musiques.
Salle Polyvalente.

> MARINETTE ET CHOUPETTE
Samedi 30 mai.
Par le Tri du Roi.

> SOIRÉE CABARET
Samedi 30 mai, à 20 h 30.
Salle polyvalente. Association ADAGE avec l'école chorégraphique Ballerina.
Tarif : 16€.

> RALLYE CYCLO DES ESSARTS-LE-ROI
Dimanche 31 mai.
Départ de 7 h à 9 h.
Par l'Agse Cyclo.

> PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE CHORÉGRAPHIQUE BALLERINA
Dimanche 31 mai, à 15 h.
Salle Polyvalente

JUIN

> LE TRI DU ROI
Samedi 6 juin.
Inscriptions en ligne : www.faudry.com

> CAFÉ PARENTS
Samedi 6 juin, à 10 h 30.
Bibliothèque S. Choisne.

> CONTES AU PAYS DES HISTOIRES
Mercredis 3 et 17 juin,
à 10 h 30.
Pour les enfants jusqu'à 3 ans.
Bibliothèque S. Choisne.

> RÉUNION D'INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES
Vendredi 5 juin, à 20 h.
Salle Polyvalente. Entrée libre.

> RENCONTRE AUTOUR DE LA PARENTALITÉ
Avec Catherine Haye médiatrice familiale.
Samedi 6 juin, à 10 h.
Bibliothèque S. Choisne.

> NUIT DES ARTS MARTIAUX
Samedi 6 juin.
Salle Polyvalente.

> CERCLE DE LECTURE
Mardi 9 juin, à 17 h 30.
Bibliothèque S. Choisne

> CHAPELIER, UN MÉTIER D'ART
Samedi 13 de 14 h à 18 h
et **dimanche 14 juin**
de 10 h à 17 h.
En présence de Jacques Gencel Maître Chapelier et ses créations pour la Comédie Française et l'École Polytechnique, entre autre… Salle Polyvalente.

> CAFÉ GOURMAND
Samedi 13 juin à 11 h 30.
Bibliothèque S. Choisne

> FEU DE LA SAINT-JEAN
Samedi 20 juin.
Animations musicales et restauration au Pré-Gallot, avant embrasement du Feu.

> FÊTE DE LA MUSIQUE
Dimanche 21 juin.
Animations en centre-ville.

> GALA DE DANSE
Samedi 20 et dimanche 21 juin.
I2A. Salle Polyvalente.

> RANDO VTT L'ESSARTAISE
Dimanche 28 juin.
Départ de l'école Coudoint.
Différents parcours :
du 20 km familial
au 70 km sportif.
Renseignements : www.vttessartsleroi.fr

JUILLET

> FÊTE NATIONALE
Mardi 14 juillet.
Animations en centre-ville.

SEPTEMBRE

> FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 5 septembre.

> VIDE-SPORTS
Dimanche 6 septembre.

> VIDE-GRENIER
Dimanche 13 septembre.